



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal - Rencontre du

DATE : 24 03 2026, 18 h 30

LIEU : Salle multi

Personnes présentes

Valérie Jean	Direction
Catherine Pelletier	Représentant(e) des parents
Tamima Derhem-Gosselin	Représentant(e) des parents
Marie-Pier Côté	Représentant(e) des parents
Caroline Vallée	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie Ducas	Représentant(e) du personnel enseignant
Marie-Josée Godin	Représentant(e) du personnel enseignant
Marie-Émilie Bilodeau	Représentant(e) du personnel professionnel
Chantal Leblanc	Représentant(e) du service de garde

Personne(s) absente(s)

Tanya Ducharme	Représentant(e) des parents
Vivianne Desmeules	Représentant(e) des parents

Public

Aucun public présent

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Mme Derhem-Gosselin souhaite la bienvenue à cette quatrième séance du conseil d'établissement. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut débuter.	
004-CE 2025/2026-01	2.	Adoption de l'ordre du jour du 24 mars 2026	Il est résolu par Mme Marie-Émilie Bilodeau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.	
004-CE 2025/2026-02	3.	Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2026	Il est résolu par Annie Ducas d'adopter le procès-verbal du 27 janvier 2026 tel que rédigé suite à la correction d'une erreur de typographie.	
	4.	Suivis au procès-verbal du 27 janvier 2026	Mme Jean mentionne la réouverture de la garde-robe scolaire qui se tiendra jusqu'au 31 mars inclusivement. Deux modifications ont été apportées à l'offre initiale : l'ajout de la couleur rose ainsi que le changement de la tuque pour une gourde. La semaine de la déficience intellectuelle, qui se tiendra du 15 au 21 mars, sera soulignée avec la tenue de plusieurs activités : collation spéciale, marche à la Maison des adultes, regroupant plusieurs services spécialisés, ainsi que la prise de photos. Concernant le mois de l'autisme, celui-ci sera discuté à un autre point.	
004-CE 2025/2026-03	5.	Activités et sorties éducatives à venir	Pour le mois d'avril, les activités à approuver sont les suivantes : une visite au musée du Québec et de la civilisation, une activité de zoothérapie et une sortie à la piscine du Patro Roc-Amadour. Madame Derhem-Gosselin approuve les sorties pour le mois d'avril. Les sorties prévues pour le mois de mai sont les suivantes : Bois-de-Coulonge, Domaine Maizerets, mini-golf fluo, zoothérapie, collation au McDo, piscine, bibliothèque et enfin, la participation des élèves secondaires aux Olympiques spéciaux. De plus, il est à noter que le spectacle de la chorale se tiendra le 28 mai. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.	

			Mme Jean mentionne que le montant alloué pour les sorties culturelles pour l'année scolaire 2026-2027 ne sera pas affecté par les coupures budgétaires.	
	6.	Suivi déménagement des élèves CAPS 2 vers Joseph Paquin	La démarche de transition liée au déménagement des élèves CAPS 2 se déroule de manière moins tumultueuse que l'an passé. Les parents des 24 élèves concernés par ce changement ont été avisés. Dorénavant, les jeunes qui auront 16 ans avant le 30 septembre seront scolarisés à l'école Joseph-Paquin excepté pour les groupes PÉDIP et 400. Un document sera éventuellement présenté avec les dates importantes entourant ce déménagement. Des suggestions de formations de groupe ont d'ailleurs été faites par notre équipe. Un CPE extraordinaire a eu lieu, au cours duquel des questions ont été adressées au syndicat par les intervenants de l'Envol au sujet de ce transfert. Des réponses sont toujours attendues. Un mouvement de personnel pourrait avoir lieu. Enfin, une fête se tiendra en juin afin de souligner le départ des élèves. Les travaux de construction à l'école Joseph-Paquin sont débutés. Quatre nouvelles classes sont prévues, avec la possibilité d'en aménager quatre supplémentaires à l'étage. À ce jour, 16 dossiers d'élèves provenant du primaire et du secondaire sont à l'étude, en plus de ceux du préscolaire pour une intégration à l'Envol en 2026-2027.	
	7.	Réflexion sur l'organisation scolaire 26-27	Le CSSPS devra effectuer des compressions budgétaires estimées entre 8 et 12 millions de dollars l'an prochain. Environ 23 % de ces coupures toucheront les services, le reste étant réparti au niveau des établissements. Présentement, les services éducatifs financent dix postes de TES. Pour l'année 2026-2027, plusieurs emplois de TES soutien à la classe pourraient être abolis. Par conséquent, la composition des classes pourrait être appelée à changer. Ce possible manque de ressources pourrait malheureusement entraîner une augmentation des bris de scolarisation. Les psychoéducatrices ont une charge de travail plus lourde avec l'ajout de la supervision des mesures contraignantes dans les transports. Des choix difficiles devront être faits pour la prochaine année scolaire afin de pallier les	

			compressions budgétaires du ministère, nécessitant une réflexion approfondie. Parmi les pistes envisagées figurent une réduction des heures de service de garde. Est-ce qu'un partenariat avec un organisme externe pourrait être possible pour offrir un service aux parents à la fin des classes? Malgré le départ de nombreux élèves secondaires, le service de surveillance sera toujours nécessaire l'an prochain puisque les élèves de Joseph-Paquin viendront ici en fin de journée.	
	8.	Frais chargés aux parents et frais service de surveillance	Un montant de 350 \$ par année est présentement facturé aux parents utilisateurs du service de surveillance du secondaire pour le diner, ce qui équivaut à 1,94 \$ par jour. Une demande du centre de services a été faite afin que l'Envol et Joseph-Paquin uniformisent leur tarif. Le montant proposé devrait se situer autour de 800 \$ par année pour les diners. Une décision devra être prise à ce sujet lors du prochain CÉ. Concernant les frais de cuisine, ils ne pourront plus être facturés aux parents. Les frais exigés doivent désormais être liés uniquement à des activités telles que l'écriture, le découpage, le collage et le dessin. Pour toute autre dépense, une demande de financement pourrait être soumise à la fondation REVHI.	Montant facturé aux parents pour le SSS du diner
	9.	Communication du représentant du service de garde	Mme Leblanc mentionne que la proportion est actuellement 1 éducateur pour 4 élèves au service de garde. Avec l'évolution de la clientèle, cette réalité demeure-t-elle valable? Des questionnements sont soulevés à ce sujet quant à son réalisme puisque les élèves sont souvent fatigués en fin de journée et l'équipe d'intervention n'est pas présente. Il faudra être plus cadrant concernant ce ratio pour la prochaine année scolaire. Le plan d'effectif devra être élaboré en fonction de ces données. Il demeure toujours pertinent que le service de garde et de surveillance soient assurés par des TES plutôt que des éducateurs en service de garde compte tenu de leurs compétences et de notre clientèle spécialisée.	

	10. Communication de la direction (webinaire, tournage, AQOPS, Fondation, travaux)	L'Envol rayonne! Tout d'abord, un webinaire, portant sur le sujet de la littératie, « Raconter autrement grâce aux histoires multisensorielles », a été animé par trois enseignantes de l'Envol. Ce projet de recherche porte sur l'élaboration et l'animation d'histoires sensorielles. Au total, 500 personnes y ont participé. Des documents seront prochainement disponibles sur le site de l'institut universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Ensuite, France Beaudoin a réalisé un tournage dans les murs de l'école. Celui-ci portait sur l'effet de la musique chez les personnes autistes. Un élève de la chorale a notamment été filmé lors de son passage. L'émission « Prescription musicale » sera diffusée sur les ondes de Télé-Québec cet automne. Le gala de l'AQUOPS, une association avant-gardiste qui valorise l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques, aura lieu le 31 mars prochain. Six intervenants de l'école seront présents puisque l'Envol est finaliste pour son projet « Coder pour l'inclusion ». Le souper spaghetti a permis d'amasser un profit d'environ 18 000 \$, ce qui constitue un record. Une partie de cette somme sera versée au fonds de roulement de la fondation REVHVI et un montant d'environ 600 \$ sera attribué à chaque groupe-classe pour l'achat de matériel uniquement. Concernant les travaux dans l'école, ils seront peu nombreux cet été. Le local du groupe PÉDIP sera toutefois réaménagé et des travaux de peinture y seront réalisés. Le déménagement des élèves vers Joseph-Paquin libérera deux locaux. De plus, une classe sera aménagée dans l'atelier en plus d'un nouveau salon bleu au sous-sol. Les deux cours d'école nécessiteraient aussi des aménagements. Le groupe 400, composé d'élèves présentant des troubles graves du comportement, est en attente d'être reconduit pour 2026-2027. La fréquentation scolaire se fait sous forme de demi-journées : quatre élèves sont présents le matin et quatre autres en après-midi. Dans ce groupe, deux TES sont rémunérés par l'Envol, tandis qu'un autre TES est financé par les services éducatifs.	
--	---	---	--

	11.	Questions et commentaires des membres du conseil d'établissement	Aucune question des membres.	
	12.	Levée de l'assemblée	La levée de l'assemblée a lieu à 21h03.	
	Signature de la présidente			Signature de la secrétaire